

AGRICARRIÈRES a mené une étude en 2017 auprès de 72 entreprises (40 producteurs de volailles, 22 producteurs d'œufs de consommation, 10 producteurs d'œufs d'incubation). Les conditions de travail de 108 employés ont ainsi été documentées (26 gérants de troupeau, 58 ouvriers, 24 manœuvres).¹

QUI ENGAGE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ?²

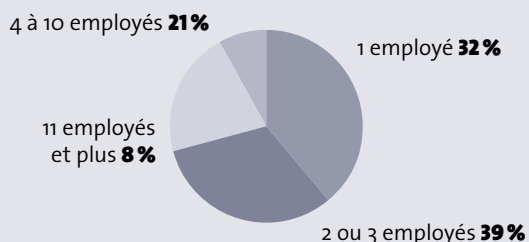
En moyenne, les entreprises avicoles consultées ont :

194 182 poulets et/ou **24 067** dindons

66 905 poules en ponte (œufs de consommation)

26 250 poules en ponte et 27 490 poulettes en élevage (œufs d'incubation)

RÉPARTITION DES FERMES SELON LE NOMBRE D'EMPLOYÉS



2,2 employés sans lien familial à temps plein

SAVIEZ-VOUS QUE...?

Des **entreprises avicoles** de toute taille ont besoin de **main-d'œuvre additionnelle** pour mener à bien leurs activités

QUEL EST LE PROFIL DE CETTE MAIN-D'ŒUVRE ?

On retrouve sur les fermes laitières :

%
des fermes

Des gérants, qui planifient, coordonnent et supervisent les activités de production, et effectuent à l'occasion les mêmes tâches de l'ouvrier **36 %**

Des ouvriers, qui s'occupent directement des oiseaux et des équipements de production pendant toutes les phases d'élevage, et appliquent des éléments de régie d'élevage, de régie d'alimentation, de santé du troupeau, de nettoyage et d'entretien **81 %**

Des manœuvres, qui réalisent des tâches demandant généralement peu de qualification et sous supervision (aide au poulailler, par exemple à l'alimentation, lors des tournées de surveillance, lors d'un chargement d'oiseaux, entretien des poulaillers) **33 %**

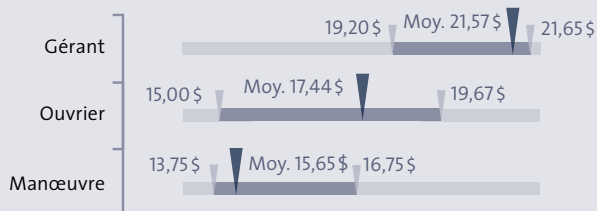
SAVIEZ-VOUS QUE...?

En moyenne, les gérants de troupeau **travaillent pour la même entreprise** depuis près de **9 ans**; les ouvriers, depuis **6,4 ans**; et les manœuvres, depuis **4,4 ans**

AJUSTEMENT DES SALAIRES

- Pour la prochaine année, une augmentation salariale est prévue pour 71 % des gérants, 64 % des ouvriers et 53 % des manœuvres. Elle varie selon les postes occupés : 3,1 % pour les gérants et 4,4 % pour les ouvriers et les manœuvres

SALAIRE HORAIRE DES EMPLOYÉS⁴

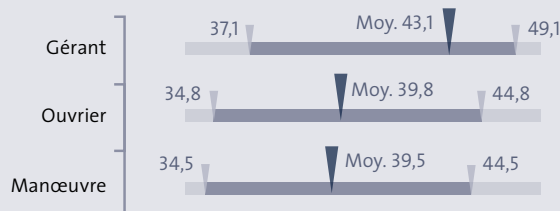


Avez-vous pensé à offrir des **salaires plus concurrentiels** pour garder vos employés ?

HORAIRES DE TRAVAIL

- Selon les postes, de 42 % à 63 % des travailleurs ne travaillent jamais durant la fin de semaine
- Environ 40 % des gérants de troupeau et des ouvriers travaillent une fin de semaine sur deux ou une fin de semaine sur trois
- Les producteurs essaient de concilier le travail de fin de semaine avec leurs employés

DURÉE DE LA SEMAINE DE TRAVAIL (HEURES)³



Avez-vous pensé à aménager des **horaires de travail plus flexibles et moins chargés** afin de retenir vos employés ?

VACANCES ET JOURS FÉRIÉS

- Les employés du secteur avicole ont droit à des vacances et des jours fériés en conformité avec les normes du travail

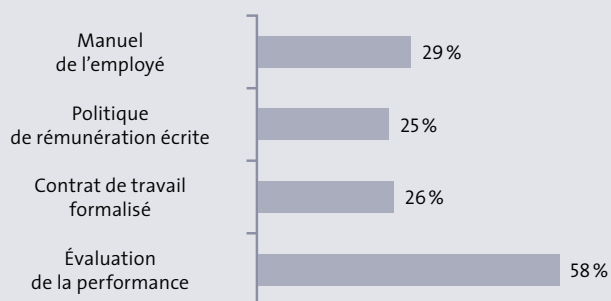
PART DES EMPLOYÉS QUI PLANIFIENT 3 SEMAINES DE VACANCES ANNUELLES

Gérant	Ouvrier	Manœuvre
62 %	36 %	29 %

Les vacances et les congés font partie des **bonnes pratiques de reconnaissance** et favorisent la rétention des employés

UNE PROGRESSION DES BONNES PRATIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

EN 2017, CERTAINES ENTREPRISES DISPOSENT D'OUTILS EN GRH



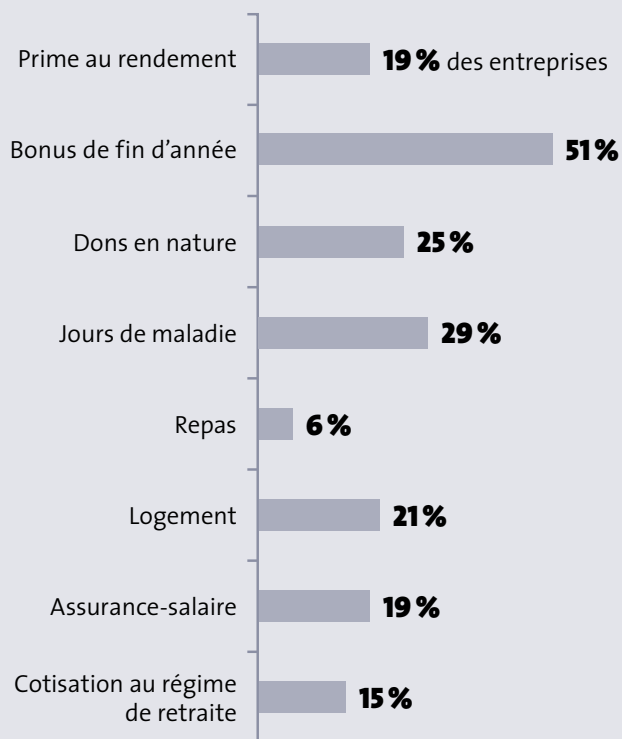
- 43 % des producteurs avicoles consultés connaissent le programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)
- 80% des entreprises emploient de la main-d'œuvre non familiale depuis plus de 5 ans

Et vous, comment vous **démarquez-vous** dans vos pratiques de GRH ?

Pour consulter ou télécharger l'*Étude sur les conditions de travail édition 2017*, visitez le site agricarrieres.qc.ca sous l'onglet *Publications*

DIFFÉRENTES FAÇONS DE RÉMUNÉRER LE TRAVAIL, EN PLUS DU SALAIRE

DES ENTREPRISES QUI OFFRENT DES PRIMES ET DES AVANTAGES À LEURS EMPLOYÉS



Une de ces **idées** pourrait-elle s'implanter au sein de votre entreprise ?

DES RESSOURCES POUR VOUS APPUYER

Pour toute information portant sur l'emploi, la main-d'œuvre, la gestion des ressources humaines et la formation dans le secteur de la production agricole, consultez le site agricarrieres.qc.ca

De plus, les Centres d'emploi agricole (CEA) sont des partenaires d'AGRICarrières dans les actions visant à appuyer les entreprises agricoles dans leur recrutement et leurs bonnes pratiques de GRH. Communiquez avec le CEA de votre région ou consultez la section « employeurs agricoles » du site web emploiagricole.com

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Centres d'emploi agricole
L'Union des producteurs agricoles

- Source : Groupe AGÉCO pour AGRICarrières, Étude sur les conditions de travail édition 2017.
- Un employé à temps plein est une personne sans lien familial avec le propriétaire de la ferme, à qui le producteur agricole verse un salaire, qui travaille au moins 30 heures par semaine, pendant au moins 40 semaines par année.
- Moyenne plus ou moins un écart-type.
- Moyenne et étendue 2^e et 3^e quartiles.

Avec l'aide financière :

Commission
des partenaires
du marché du travail